

La participation citoyenne : Un devoir seulement ?

Titre du projet : « *Sensibilisation des Autorités Politico-Administratives et Leaders locaux sur les violences Juridiques faites à la femme spécialement celles liées à la succession et au foncier dans le Territoire de Mwenga, Province du Sud-Kivu en RDC* »

Bailleur de Fonds : Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone « ROFAF »

Date : du 30 novembre-31 décembre 2012

A. Les violences juridiques

1. Campagne de sensibilisation

Elle a été organisée le 30 novembre 2012 comme prévu dans la salle de réunion de la Collectivité du Territoire de Mwenga sous forme de conférence – débat. Elle a regroupé les catégories de participants ci-après :

- Les représentants :

- * des autorités politico-administratives, soit, tous les responsables des services suivant : police, armée, chefferie, groupements, tribunal de paix.
- * des confessions religieuses
- * des écoles, et les élèves finalistes du secondaire
- * des associations féminines

- Les femmes leaders

Au total : 25 participants.



Les participants en pleine conférence

Actions pour la Réinsertion Sociale de la Femme

2. La Capacitation et campagne de sensibilisation sur la l'implication de la femme à la gestion

L'objectif de la séance était de doter ces femmes de textes juridiques clés reprenant les différents articles relatifs aux droits successoral et foncier dont elles peuvent se servir de référence en cas de besoin.

D'une durée d'un jour, elle a réuni 30 participants qui ont été capacité sur le thème : « *Comment capitaliser les droits reconnus légalement à la femme : défi à relever* » avec la collaboration des agents du bureau territorial de Genre Femme et Enfant.



Les participantes en plein formation (photos ARSF)

La Rédaction d'un Mémorandum (annexe 2)

Un mémorandum de 4 pages dénonçant le traitement dont sont victimes les femmes en matière de droit successoral et foncier a été rédigé et déposé en 86 exemplaires auprès des:

- Responsables des services étatiques,
- Cadres de base
- Autorités coutumières
- Membres de l'Institution corporative appelée **BWAMI**

B. Participation à la gestion de la chose publique

Pour examiner le degré de participation de la femme, nous avons passé en revue quelques aspects de la vie politique en essayant de la situer chaque fois par rapport à l'homme, ce qui nous a aidé à y déterminer sa place effective.

Il s'agit notamment de sa présence dans : les partis politiques, les débats médiatiques, les manifestations populaires et la vie associative, les structures ou organes étatiques décisionnels.

Au cours du débat, nous avons tenté de répondre à la principale question ci-après : « *Comment la femme du Sud-Kivu en général et celle du territoire de Mwenga en particulier participe-t-elle à la gestion de la chose publique ?* »

Actions pour la Réinsertion Sociale de la Femme



Questions de participantes

Bailleur de Fonds : Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone « ROFAF »

Date : De juin à juillet 2013

Activité 2 : Dans le cadre de l'exécution de son programme *Espoir pour les femmes*, à l'organisation ARSF d'organiser des activités promouvant la **participation de la femme à la vie publique et politique** dont nous nous sommes inspirés pour arrêter l'intitulé notre activité.

Cette situation qui consacre la faible performance des cadres institutionnels et juridiques, ainsi que le faible impact des stratégies, programmes et projets destinés à la promotion de la femme, met en relief les défis importants à relever en termes d'actions de plaidoyer pour pallier les faiblesses et contraintes constatées. Sur le plan politique, les écarts restent très importants.

Pour améliorer la situation de la femme en RD Congo en général et dans le Territoire de Mwenga en particulier et persuader les décideurs, les leaders des partis politiques et tous les autres acteurs du développement à agir effectivement et efficacement pour la promotion de la femme, des Associations et Organisations Non Gouvernementales (ONG) ont mené plusieurs actions d'information, d'éducation, de formation, des enquêtes, de plaidoyer, etc.

Cette notion de plaidoyer pour accroître la participation des femmes à la vie publique est l'une des actions du programme intitulé "**Participation des femmes à la vie publique et politique**" que l'organisation « **Actions pour la Réinsertion Sociale de la Femme** » « **ARSF** » a organisé cet « **atelier de renforcement de capacité de femme Leader en Plaidoyer pour l'accès dans les instances de prise de décisions en Territoire de Mwenga, Province du Sud-Kivu en RD Congo** »

a. Des objectifs de l'atelier

*** Objectif global :**

- Contribuer à l'amélioration de la représentativité des femmes à au moins 35% dans les instances de prise de décision dans la Province du Sud-Kivu en général et dans le Territoire de Mwenga en particulier d'ici 2015.

Actions pour la Réinsertion Sociale de la Femme

* Objectifs spécifiques

- Amener les décideurs à respecter les instruments juridiques nationaux et internationaux de protection et de promotion de droits de femme
- Inciter les décideurs et les leaders politiques à renforcer les capacités humaines, techniques et financières des structures de promotion des femmes.
- Convaincre les décideurs et les leaders des partis politiques à adopter le système de quota aux postes nominatifs et électifs ;
- Renforcer la confiance des femmes en elle-même

En rapport à cet aspect, 4 activités ont été réalisées, à savoir :

Activités prévues

1. Elaboration de manuel ou Module de formation
2. Production des instruments juridiques nationaux et internationaux sur les droits de la femme
3. Session de formation sur le plaidoyer
4. Campagne de sensibilisation.

Photos d'Atelier de formation



Photos de campagne de plaidoyer

